



## L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau

### DE LA DEVISE HÉRALDIQUE (1<sup>re</sup> partie)

Le mot *devise* tire son origine du verbe intransitif *deviser*, signifiant « discourir ». *Deviser* est issu de *devisare*, forme altérée de *divisare*, du verbe latin *dividere*, signifiant « partager, répartir ». Une spécialisation ancienne en a fait un terme héraldique, désignant tout d'abord un *insigne* (ou badge) et plus tard un *emblème* (en italien *impresa*). Très à la mode à la fin du Moyen Âge, les emblèmes étaient constitués d'une image expliquée par une sentence concise. La *devise* désignait l'ensemble composé de l'image (le corps) et du texte (l'âme)<sup>1</sup>.

Ce n'est que plus tard, au XVI<sup>e</sup> siècle, que le sens moderne du mot *devise* est apparu par transfert métonymique de l'emblème à la sentence qui l'accompagnait. Le mot est passé dans l'usage courant au XVII<sup>e</sup> siècle. Tout comme le proverbe et la maxime, la devise est aujourd'hui un énoncé normatif lapidaire, fortement rythmé et souvent imagé, et dont l'usage traverse le temps. Alors que « le proverbe est puisé à un fonds commun de sagesse représentant la tradition », la maxime est « une vérité écrite dont un auteur prend la responsabilité ». La devise est pour sa part « une injonction réflexive exprimant un idéal. La norme qui la fonde n'est pas générale comme dans la maxime et le proverbe. Elle ne concerne en général qu'un individu, une famille, une nation »<sup>2</sup>.

#### DEVICES ET CRIS DE GUERRE

Très ancien, le cri d'armes (ou cri de guerre) est une courte phrase (parfois un seul mot) lancée par un combattant, un chef de guerre, sur le champ de bataille. Visant à rallier les troupes dans la mêlée, il insufflé de l'énergie au combat et ravive le sentiment d'appartenance au groupe. Il ressemble donc parfois à la devise, tout en étant fondamentalement un phénomène différent, lié au monde de l'oralité.

Si plusieurs auteurs anciens n'hésitent pas à affirmer que les devises anciennes tirent leur origine des cris d'armes, il semble que seule une minorité de devises, médiévales ou plus récentes, ait avec certitude une telle filiation. En héraldique, le cri d'armes est généralement placé sur une banderole en haut de l'écu, alors que la devise prend place en bas de l'écu, mais ces em-

placements varient selon les pays et les époques. Au Canada, les devises prennent place le plus souvent sous l'écu (ex. 1 et 2 tirés du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, ci-après *Registre*). Ailleurs, en Écosse surtout, les devises sont généralement placées en haut de l'écu. Plusieurs canadiens d'origine écossaise perpétuent fièrement cet usage dans leurs armoiries (ex. 3 et 4). Leur devise « répond » souvent à celle de leur chef de clan.



(1) **Ténacité, intégrité, cordialité.** Regroupement des Bournival d'Amérique, *Registre*, vol. V, p. 94.



(2) **Ce qui sera est déjà.** Saint-Charles-de-Bellechasse, Québec, *Registre*, vol. IV, p. 141.



(3) **Na Bean** (Ne touche pas) est une « devise-réplique » en gaélique qui renvoie à la devise du chef de clan *Touch not the cat but a glove* (Ne touche pas au chat sans un gant). Mark Francis Macpherson, *Registre*, vol. IV, p. 188.



(4) **Mair gu fearaill** (Brave au bout). James Harry Mackendrick, *Registre*, vol. V, p. 15.

Au Canada, les devises et cris d'armes comptent parmi les éléments héraldiques pouvant être officialisés, bien que leur inclusion ne soit en aucun cas obligatoire. En Europe, notamment en Angleterre, on accorde à la devise une nature mouvante et plus libre que l'écu et le cimier. Pour cette raison, les lettres patentes d'armoiries du Collège d'armes de Londres ne mentionnent pas spécifiquement les devises, bien qu'elles puissent tout de même être peintes sous l'écu si les demandeurs le souhaitent. En Écosse, tout comme au Canada, la devise est incluse dans le texte de concession. Figées ou mouvantes, les devises parlent des valeurs du possesseur d'armoiries. Elles sont héréditaires au Canada.

La devise peut par ailleurs prendre place sur les insignes militaires et civils de même que sur les étendards héraldiques, comme le montrent les exemples suivants :



(5) **On ne passe pas.** Le Régiment de Hull (RCAC), *Registre*, vol. IV, p. 438.



(6) **Nihil aliud quam optimum** (Rien d'autre que le meilleur). Police de Longueuil, Québec, *Registre*, vol. IV, p. 372.



(7) **Veritas ancilla libertatis** (La vérité au service de la liberté). La Fondation des Prix Michener, *Registre*, vol. IV, p. 334.



(8) **Keep a-goïn'** (Continue!). Thomas Alfred Hickey, *Registre*, vol. IV, p. 398.



(9) **Vitam impedere vero** (Consacrer sa vie à la vérité). Daniel Marcel Bellemare, *Registre*, vol. IV, p. 537.

Historiquement, les devises ont été construites dans toutes les langues et ont adopté différents niveaux de

langage. Le latin a longtemps été privilégié par l'usage. De nos jours, une très grande variété de langues est exprimée dans les devises canadiennes car les possesseurs d'armoiries ressentent souvent le besoin de fixer leur devise dans la langue de leurs ancêtres.



(10) Devise hébraïque signifiant « Sagesse, compréhension, connaissance ». Jeremiah Abraham, *Registre* vol. IV, p. 314.



(11) **Connaître le passé, vivre le présent.** Association des Pilon d'Amérique, *Registre*, vol. V, p. 13.

Une mode datant des vingt dernières années consiste à construire des devises dans plus d'une langue. Ainsi, plusieurs villes de chez nous souhaitent rejoindre l'ensemble de la population qu'elles représentent. De même, certains individus désirent commémorer les langues de leur culture.



(12) **Hospitalité, fierté, persévérance/Hospitality, pride, perseverance.** Saint-Malachie, Québec, *Registre*, vol. V, p. 37.



(13) Devise en inuktitut et en anglais signifiant « La coopération favorise la paix ». Ann Meekitjuk Hanson, *Registre*, vol. V, p. 146.

Le sujet des devises étant vaste, je consacrerai ma prochaine chronique aux modes de construction des nouvelles devises.

<sup>1</sup> Alain REY (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, p. 1067. Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, p. 218-219 et 282.

<sup>2</sup> C.A.F.É, Cours autodidacte de français écrit, [www.cafe.edu/genres/n-prover.html](http://www.cafe.edu/genres/n-prover.html)